ADIL des Côtes d'Armor Permanences 2024

Vous trouverez en annexe 1, le planning des permanences de l'ADIL pour l'année 2024.

Nous vous remercions de bien vouloir afficher et/ou faire circuler cette note comme à votre habitude. Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site internet : https://www.adil22.org/ladil-des-cotes-darmor/nous-trouver-nous-contacter/permanences/.

Les usagers peuvent prendre rendez-vous sur le site internet également.

Nous rappelons que nous n'effectuons pas de permanences pendant les vacances scolaires.

Communiqué de presse – fin de la trêve hivernale

Vous trouverez en annexe 2, le communiqué de presse « Fin de la trêve hivernale ».